



M A I R I E
D E
L A U B A C H

**Horaires d'ouverture
de la Mairie:**

Lundi : 08h30 - 11h00
Mardi : 08h30 - 15h00
Jeudi : 08h30 - 11h00
14h00 - 20h00

La Lettre de Laubach

D E C E M B R E 2 0 2 0

N ° 2 9

LE MOT DU MAIRE

2020 aura été une année bien atypique : des élections municipales en début d'année perturbées par la crise du Covid et une mise en place laborieuse pour le nouveau conseil municipal et aussi pour le conseil Communautaire (installation reportée, interdiction de se rassembler, distanciation etc...), confinement de la population, fermeture des écoles, pénurie de masques, personnel hospitalier submergé, déconfinement, deuxième vague de covid, reconfinement, redéconfinement progressif, travail à temps partiel, la crainte du chômage qui monte et devient une réalité pour certains, incertitude sur l'avenir, le doute qui s'installe, etc...
Toutes les activités associatives ont été stoppées net en 2020.

Par-dessus tout cela, ce changement climatique et l'impasse environnementale qui deviennent une réalité.

Mais il nous faut garder espoir. La crise du Covid se terminera, le vaccin arrive et des leçons seront tirées. Le travail à domicile, les visio-conférences, la relocalisation de certaines productions, la revalorisation des produits locaux, la réorganisation des soins, les consultations à distance etc...

Et si finalement, nos villages se repeuplaient ? Le confinement a été bien mieux vécu chez nous qu'en ville ! Nos campagnes ne manquent pas d'atouts si nous savons les valoriser.

Cette crise n'est peut-être qu'un pâle avertissement de ce qui nous attend en matière de conséquences liées au changement climatique et à la dégradation environnementale, et nos modes de vie pourraient changer rapidement, nous devons nous y préparer.

On peut toujours critiquer les mesures gouvernementales mises en place, voire les attaquer juridiquement (et gagner au tribunal !) mais reconnaissons que tout le monde a été débordé, y compris les meilleurs experts. Qui aurait fait mieux ? Du bon sens, un peu de discipline et beaucoup de solidarité et de courage resteront nos meilleures armes ...

Je tiens à remercier, en votre nom, toute l'équipe sortante du Conseil Municipal pour le travail accompli pour la commune et également toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour le bien commun tout au long de l'année écoulée.

Vous nous avez largement témoigné votre confiance pour ce nouveau mandat, et nous ferons de notre mieux pour agir à notre niveau, relever les défis qui nous attendent et pour que les projets en cours puissent rapidement voir le jour.

Nous aurons aussi besoin de vos idées et de votre participation pour les faire aboutir.
Toute l'équipe du Conseil Municipal vous remercie pour cette confiance, vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente dès à présent ses meilleurs vœux pour 2021 !

Votre nouveau conseil municipal

Les différentes tâches ont été réparties comme suit :

OUVERTURE DES PLIS : Titulaires : Jean Louis KLIPFEL - Freddy WEHRUNG - Sabrina WINCKEL

Suppléants : Béatrice PFEIFFER - Sandra WEISS

INTERSOCIETE: Thomas KLEIN - David KLIPFEL - Jean Baptiste KLIPFEL - Matthieu KLIPFEL - Freddy WEHRUNG

DEVELOPPEMENT DURABLE / CADRE DE VIE : Jean-Louis KLIPFEL - Béatrice PFEIFFER

LE MOT DU MAIRE (suite)

TRAVAUX RENOVATION SALLE POLYVALENTE : Audrey BERTRAND LANOIX - Thomas KLEIN - David KLIPFEL - Jean Baptiste KLIPFEL - Matthieu KLIPFEL

GESTION SALLE POLYVALENTE : Jean-Louis KLIPFEL - Freddy WEHRUNG - Sabrina WINCKEL

ECLAIRAGE PUBLIC: Thomas KLEIN - David KLIPFEL

COMMUNICATION : David KLIPFEL - Alexandre MEYER - Sabrina WINCKEL

PERSONNES AGEES: Sandra WEISS

REAMENAGEMENT RUE DE HAGUENAU

Une réunion publique a eu lieu le 8 octobre dernier concernant le réaménagement de la rue de Haguenau. La présence de plus de 30 personnes et la participation active aux discussions ont montré tout l'intérêt que les riverains portent à cet aménagement.

De nombreuses idées ont été émises pour ralentir la circulation, améliorer la visibilité des riverains sortant de leur propriété, stationner les véhicules sans gêner les piétons ou les cyclistes, protéger les piétons dans le virage à l'entrée du lotissement sans gêner l'accès des riverains côté opposé, permettre aux voitures de se croiser ou aux engins agricoles de passer. Le tout, en minéralisant le moins de surface possible pour ne pas donner l'impression que l'on peut « foncer » sans risque, sur une voirie largement faite pour les automobilistes, etc...

La seule solution envisageable, finalement retenue, étant une voirie partagée voitures/vélos/piétons limitée à 30 km/h et de largeur restreinte. Le traitement des accotements en dehors des entrées sera réalisé en tenant compte des souhaits des riverains invités à participer à l'entretien d'éventuels espaces plantés.

Le bureau d'études « Etude & Concept » a pris note de ces diverses demandes et a élaboré un nouveau projet qui sera soumis au prochain conseil municipal pour validation et lancement de l'appel d'offres pour une réalisation en

AGIR POUR LA BIODIVERSITE

Comme prévu, les espaces au pied des lampadaires dans la rue principale ont été plantés afin d'embellir cette rue devenue très « minérale » au fil des ans. Des plantes grimpantes non invasives ont été mises en place ainsi que des vivaces très résistantes ne nécessitant pas d'arrosages et peu d'entretien. Les riverains ou bénévoles intéressés sont invités à veiller sur ces plantes jusqu'à leur plein développement.

Un complément d'arbustes sera également mis en place pour densifier la haie le long de la « lange ackere », certaines plantes ayant fortement souffert de deux étés particulièrement caniculaires.

Les tuyas le long du terrain de foot ont, comme partout, fortement déperdi. Plutôt que de les arracher, nous allons laisser cette haie en l'état et observer comment la nature va reprendre le dessus : déjà le lierre et des arbustes à feuillage caduc commencent à se développer. Gageons que très rapidement un biotope bien plus riche qu'une haie uniforme s'installera là ...

Vous avez des idées, vous aimeriez que nous menions des actions en matière de protection de l'environnement, vous voulez partager vos expériences, vous avez des parcelles de terre agricole que vous ne pouvez plus exploiter, nous sommes à votre écoute !



Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la commune

<http://pagesperso-orange.fr/infoslaubach/>

AGIR POUR ECONOMISER L'ENERGIE

La lutte pour réduire les émissions de CO₂, à l'origine du changement climatique est devenue un enjeu majeur qui nous concerne tous. Cette réduction se traduit par une réduction indispensable des consommations d'énergie. Un programme important est en cours de discussion à la comcom et il sera validé et détaillé prochainement.

Nous agissons au niveau communal par le remplacement des luminaires d'éclairage public actuels par des luminaires à leds (moins énergivores) et par une extinction partielle dès la mise en place des nouveaux luminaires.

La toiture de la salle polyvalente sera refaite et isolée. Une étude est en cours et sera détaillée dans un prochain bulletin.

Au niveau individuel, des efforts importants sont attendus, en matière d'isolation, de remplacement de chaudières etc...

Pour toutes ces questions, adressez-vous à :

L'Espace Info Energie Nord Alsace, membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique), est un service d'information gratuit, neutre et indépendant sur la rénovation énergétique et la maîtrise de l'énergie.

Vous pouvez gratuitement contacter votre Conseiller Info Energie pour obtenir un avis et des conseils objectifs sur des projets portant sur la rénovation thermique d'un logement, le changement d'un système de chauffage, la construction d'une maison... mais aussi pour des questions liées à la qualité de l'air intérieur, aux écogestes liés à l'habitat, au changement climatique ou encore à la lutte contre la précarité énergétique.

L'Espace Info Energie anime également des actions de sensibilisation et d'information à destination du grand public : conférences, ateliers, salons, visite de maisons rénovées ou d'installations énergétiques, animations de défis, etc...

Votre conseiller :Anthony GONTARD
Communauté de Communes Sauer Pechelbronn
Tél : 03 88 80 54 35

Les missions de l'Espace Info Energie

L'Espace Info Energie vous aide à vous poser les bonnes questions avant d'élaborer votre projet de rénovation énergétique. Quelles sont les priorités pour votre logement ? Comment le rendre économe en hiver et confortable en été ? Quels isolants privilégier ? Pour quels usages ? Quelles possibilités pour me chauffer, produire l'eau chaude et ventiler mon logement ?

Au-delà des conseils techniques qui peuvent être délivrés dans le cadre de vos projets de rénovation ou de construction, votre conseiller est également là pour :

- vous proposer des solutions concrètes pour une meilleure maîtrise des consommations d'énergie
- vous informer sur les dispositifs d'aides financières, nationales et locales, qui peuvent éventuellement s'appliquer à votre projet
- vérifier la bonne conformité de devis liés à la rénovation thermique
- vous aider à mettre en place des écogestes pour diminuer vos factures énergétiques

RENTREE 2020

Notre école accueille cette année 44 élèves répartis de la façon suivante :
21 CP, 10 CE1 et 13 CE2.

Celle de Hegney accueille 47 élèves :
14 Petite Section, 17 Moyenne Section 15 Grande Section.

Celle de Morsbronn 35 élèves dont : 17 CM1 et 18 CM2 .

Le RPI compte au total 126 élèves.



LOCATION DES GARNITURES

Petit rappel la location des garnitures (tables et bancs) est toujours possible auprès de la mairie. Le tarif est de 2€ par garniture. Ces garnitures peuvent être louées par les gens de la commune et doivent rester sur le ban communal de Laubach.

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la commune

<http://pagesperso-orange.fr/infoslaubach/>

PETITS RAPPELS REGLEMENTAIRES

1) Les arbres à hautes tiges en limitation de propriété:

- Une distance d'au minimum 2 mètres de la limite des 2 propriétés est à respecter pour les arbres ayant une hauteur supérieure à 2 mètres.
- Une distance d'au minimum 0,50 mètre de la limite des 2 propriétés pour les arbres ayant une hauteur inférieure à 2 mètres.
- Les branches ne doivent pas dépasser de la limite de la propriété. Le cas échéant, c'est au propriétaire de les couper et de les évacuer.

Attention, le respect des distances légales n'exonère par le propriétaire de sa responsabilité en matière de troubles anormaux de voisinage.

Ainsi, si des arbres dépassent exagérément sur le domaine public, obligeant les véhicules à se déporter sur l'autre voie, cela peut générer un accident et engager la responsabilité du riverain.

De même, si les racines des arbres du voisin dépassent votre propriété, vous avez le droit de les couper. Mais si ces racines occasionnent des dégâts, la responsabilité du propriétaire de l'arbre est engagée (quelle que soit la distance de plantation).

Pour autant, restons raisonnables. N'oublions pas que les arbres et haies constituent un élément important de notre cadre de vie, des refuges de biodiversité, des apports d'ombre durant les périodes de canicule etc... Un peu de tolérance permettrait dans bien des cas de préserver ce cadre de vie et ... les rapports de bon voisinage !

2) Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides). Il s'agit :

- De l'herbe après tonte de pelouse
- Des feuilles mortes
- Des résidus d'élagage
- Des résidus de taille de haies, d'arbustes et de débroussaillage
- Des épluchures de fruits et légumes

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- De les utiliser en paillage ou en compost car ils sont biodégradables
- De les déposer en déchetterie

Il est interdit :

- De les brûler à l'air libre
- De les brûler avec un incinérateur de jardin.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (par exemple des particules fines).

En cas de non respect de l'interdiction

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450€ maximum. Si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

ANNULATION MANIFESTATIONS

En raison de la situation sanitaire les manifestations suivantes ne pourront avoir lieu :

- La vente de Noël
- La collecte des piles au profit du Téléthon
- Le Tournoi de belote organisé par la Chorale Sainte Cécile

APPEL PHOTOS CARTE POSTALE

La commune souhaite éditer des nouvelles cartes postales de Laubach. Nous faisons appels aux photographes amateurs pour nous fournir des photos récentes représentatives de la commune. Vous pouvez les faire parvenir sous format numérique à la mairie à l'adresse suivante :

mairie.laubach@free.fr



Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la commune

<http://pagesperso-orange.fr/infoslaubach/>